

Fiche d'information – Opérateur SNE

Objectifs de la formation et compétences visées

- Assurer sa sécurité et celle des autres notamment dans le cadre du travail en hauteur,
- Préparer, équiper et rééquiper des voies en SNE,
- Réaliser le contrôle et l'entretien du site
- Aménager le site dans le respect de l'environnement et du développement durable,
- Rendre compte de ces actions auprès du gestionnaire du site
- Intervenir dans le respect de la réglementation et des recommandations fédérales.

Durée de la formation

35h00, répartis sur 5 jours, dont au moins 25h00 de formation pratique sur le terrain.

Lieu

Site naturel d'escalade autorisé permettant l'équipement, le rééquipement et l'entretien de voies d'escalade

Prérequis

Les exigences préalables suivantes sont requises pour accéder à la formation.

Le candidat doit :

- Avoir 18 ans révolus,
- Être titulaire du PSC1 (ou diplôme reconnu en équivalence),
- Être titulaire d'une licence FFME en cours de validité,
- Avoir un niveau de pratique personnel : 6b en voie en SNE. Cette exigence préalable est vérifiée au moyen de la présentation du passeport bleu ou supérieur ou d'une attestation de niveau signée par le président du club.
- Disposer d'une attestation de formation progression et assistance sur cordes

Le stagiaire devra fournir au département Formation un extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois.

Si le candidat est mineur, la demande d'extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois devra être réalisée par son responsable légal.

Modalités de suivi et d'exécution de la formation

- Analyse des besoins en formation des clubs du territoire pour proposer des formations adaptées
- Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation.
- Contrôle de la présence en formation via émargement.

- Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées et informations complémentaires

Apport du formateur

Partie théorique, partie pratique

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu

Programme type la formation

Acquérir les compétences pour équiper, rééquiper et effectuer les opérations de suivi des sites naturels d'escalade (SNE) c'est-à-dire :

- Assurer sa sécurité et celle des autres notamment dans le cadre du travail en hauteur,
- Préparer, équiper et rééquiper des voies en SNE,
- Réaliser le contrôle et l'entretien du site
- Aménager le site dans le respect de l'environnement et du développement durable,
- Rendre compte de ces actions auprès du gestionnaire du site
- Intervenir dans le respect de la réglementation et des recommandations fédérales.

Accessibilité Handicap

Pour toute information sur les conditions d'accès pour les PSH, vous pouvez consulter notre [Livret d'accueil PSH](#).

Personne référente :

Antoine CALVARY : 06.32.25.95.29 // formation@na.ffme.fr

Documents cadres :

[Règlement du Brevet Fédéral](#)

Voir référentiel de compétences ci-dessous

2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Référentiel de Compétences Opérateur SNE :

3.2 Compétences techniques

3.2.1 Compétences relatives à la sécurité, aux secours

| Compétences | Activité |
|---|---|
| EC Définir et protéger la zone de travail | Mettre en place un balisage signalant la zone dangereuse (promeneur, grimpeurs, ...) |
| EC Intervenir dans de bonnes conditions de sécurité | Intervenir en respectant la réglementation du travail sur cordes Evaluer les risques en fonction de la falaise, de la voie projetée, ... Entretien ses EPI et en assurer le suivi |
| EC Organiser son travail | Préparer son matériel Etre organisé et méthodique |

3.2.2 Définir et protéger la zone de travail

| Compétences | Activité |
|---|--|
| EC Définir la zone d'équipement | Définir la zone d'équipement en concertation avec le gestionnaire du site Repérer les possibilités d'une zone Evaluer l'investissement temps nécessaire |
| EC Protéger la zone de travail | Evaluer les risques Définir les mesures de protection adaptées Aménager le pied de la falaise |
| EC d'aménager le site dans le respect du milieu naturel et du développement durable | Prendre en compte l'impact des activités sur les milieux naturel et humain et objectivise les enjeux au niveau environnemental. Recueillir les informations sur les enjeux politiques et environnemental Participer à la conception des projets d'équipement en cohérence avec les enjeux du territoire Rechercher et associer des partenaires Inscrire son action dans le cadre d'une pratique durable Participer à la veille écologique dans les espaces, sites et itinéraires d'escalade Inscrire son action dans le respect de l'éthique et de la déontologie et des usages professionnels et locaux |

3.2.3 Nettoyer en prenant toutes les mesures de sécurité

| Compétences | Activité |
|----------------|--|
| EC Se préparer | Consulter et respecter les notices fournies par les fabricants de matériel Repérer le bon endroit au sommet de la falaise |

| | |
|--|---|
| | Choisir des amarrages en haut de voie Installer la corde de progression et la corde de sécurité (légèrement lestée, hors de la trajectoire des chutes de pierre) Respecter une check liste pour s'équiper |
| EC Progresser sur corde fixe en sécurité | Installer les amarrages (fixes ou naturels) Eliminer les points de contact de la corde de descente avec le rocher (fractionnement, mise en place de gaines de protection) Placer la partie basse de la corde de descente en sécurité (enkité dans un sac par exemple) Descendre auto-assuré, remonter en étant assuré sur 2 engins, enchaîner montée et descente... Passer un fractionnement, un nœud à la montée et à la descente Sécuriser son matériel, outillage pour en éviter la chute |
| EC Nettoyer avec méthode | Réaliser un nettoyage avec méthode (par étape, par zone...) Utiliser les outils en respectant les précautions d'emploi Evaluer la sûreté de la zone |

3.2.4 Tracer les voies et marquer les emplacements des points d'amarrage

| Compétences | Activité |
|---|---|
| EC Identifier les lignes | Réfléchir à un tracé cohérent sur le plan sportif et sécuritaire Respecter un écart suffisant entre 2 voies (éthique et sécurité) |
| EC Marquer les emplacements des points d'amarrage | Marquer les emplacements en réalisant le meilleur compromis entre différents critères : <ul style="list-style-type: none"> • Éviter la chute au sol ou sur vire, • Protéger en priorité les pas les plus difficiles, • Choisir une zone en rocher solide, loin de tout point de faiblesse (fissure, lèvre de surplomb...), • Permettre un mousquetonnage confortable même pour les petites allonges, • Anticiper le porte à faux des mousquetons de la dégaine ou l'appui d'une protubérance sur le doigt d'ouverture, • Limiter le tirage, |
| EC Placer le relais | Choisir l'emplacement du relais en veillant à : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les pendules lors d'une utilisation en moulinette, • Limiter les frottements de la corde sur le rocher, • Éviter que la corde ne se coince quand on la récupère (fissure, blocs proéminents), |

3.2.5 Equiper selon les règles de l'art

| Compétences | Activité |
|--|--|
| EC Choisir un matériel adapté au site | <p>S'informer sur les caractéristiques des matériaux et supports utilisés conformément à la norme définie dans les normes de classement des sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avantages et inconvénients des matériels en inox, inox de qualité marine et titane • Résistances de travail et de rupture des matériels selon matériaux, diamètres... • Résistance du support • Altération avec l'humidité ou l'air marin • Corrosion électrolytique • Expansion et forces internes de compression • Efforts exercés sur un point lors d'une chute • Scellement chimique et précautions d'emploi • Vieillessement <p>Evaluer les conditions du site Choisir le matériel adapté</p> |
| EC de mettre en place des amarrages de type expansion | <p>Connaitre les principes de résistance à l'arrachement d'un matériel expansé par vissage Respecter les préconisations du fabricant et les consignes fédérales Perçer perpendiculairement à la surface, sur une profondeur suffisante pour pouvoir enfoncer complètement le goujon au besoin, Préparer la plaquette et l'écrou sur le goujon, l'enfoncer et visser pour expanser Aplanir la surface de contact de la plaquette si besoin</p> |
| EC de mettre en place des amarrages de type scellement | <p>Connaitre les principes de résistance à l'arrachement d'un matériel collé et les facteurs influant sur la qualité d'un collage Poser impérativement le matériel conformément aux notices d'utilisation des fabricants et aux consignes fédérales Vérifier la prise de la résine de chaque ancrage Prévoir une signalétique pendant la durée des travaux</p> |

3.2.6 Assurer le contrôle et l'entretien d'un site

| Compétences | Activité |
|--|---|
| EC Surveiller l'évolution du rocher en fonction des conditions climatiques | Détecter les évolutions du support rendant la pratique dangereuse |
| EC Contrôler les équipements en place | Détecter l'usure, la corrosion ou la mise hors service des équipements en place |
| EC Entretien des voies | Purger le rocher et remplacer un ancrage et/ou un relais |
| EC Rendre compte au gestionnaire du site | Réaliser un bilan Réaliser une facturation détaillée ou un bilan financier |